

A close-up, profile photograph of Louis-Ferdinand Céline. He is looking downwards and to the left, with a serious expression. He is wearing a dark brown jacket over a light-colored shirt. The background is dark and out of focus, suggesting an outdoor setting with some foliage.

EN PHRASES AVEC CELINE

## Faut-il protéger la maison de Céline ?



**A Meudon, le 15 novembre 2019 la maison de Céline**

© AFP, Martin BUREAU

### **Que va devenir la maison de Louis-Ferdinand Céline à Meudon, près de Paris, après le décès de sa veuve et son achat par un particulier ?**

Certains comme l'ancien ministre de la Culture Jack Lang plaident pour sa préservation, d'autres comme l'animateur Stéphane Bern craignent d'en faire un " lieu de pèlerinage ".

" La maison de Céline doit être inscrite à l'inventaire du patrimoine ", déclare à l'AFP Jack Lang, qui avait entamé des démarches infructueuses en ce sens dès 1992.

Pour Stéphane Bern, chargé de la mission patrimoine par le président Emmanuel Macron, " l'œuvre de Céline mérite d'être lue ". " Mais sa vie est plus controversée et il faudrait éviter que cela devienne un lieu de pèlerinage pour ceux qui veulent récupérer l'auteur à des fins polémiques ".

Auteur de violents pamphlets antisémites, proche du régime de Vichy qui collabora avec l'Allemagne nazie et médecin de formation, Louis-Ferdinand Destouches, alias Céline, est considéré comme l'un des plus grands écrivains du XXe siècle.

Confrontée à une levée de boucliers après l'annonce d'une réédition de ses pamphlets, la maison d'édition Gallimard avait préféré suspendre ce projet l'année dernière.

Louis, disparu en 1961, et son épouse Lucette, qui vient de s'éteindre à 107 ans, se sont installés dans la " Villa Maïtou ", à Meudon, en 1951.

Rejeté par le milieu littéraire, l'auteur trouve dans ce pavillon de style Louis-

Philippe le havre nécessaire à l'écriture de trois chefs d'œuvre : " D'un château l'autre " (1957), " Nord " (1960) et " Rigodon " (1969, posthume).

Cette trilogie lui permet de retrouver l'audience de " Voyage au bout de la nuit " et " Mort à crédit ". C'est là qu'il reçoit Marcel Aymé, Roger Nimier, Michel Simon ou Arletty.

" Jack Lang voulait la classer, le préfet a refusé ", résume Me François Gibault, avocat de la famille de Céline et président de la Société d'études céliniennes. L'État a laissé l'année dernière la veuve de Céline vendre en viager la maison - restaurée après avoir brûlé en 1968. " Le ministère de la Culture m'a dit qu'il ne voulait pas l'acheter ", précise Me Gibault. " Le nouveau propriétaire en fera ce qu'il voudra ".

### - " Garder une trace " -

À la Direction des patrimoines du ministère, on reconnaît " qu'il n'y a à ce jour pas de protection au titre des monuments historiques envisagée ".

" Céline n'y a vécu qu'une dizaine d'années ", justifie Jean-Michel Loyer-Hascoët, adjoint au directeur.

La maison " est située à la fois en abords de monument historique et en site inscrit au titre du code de l'environnement, à ce titre tous travaux sont d'ores et déjà soumis à avis de l'ABF " (architecte des bâtiments de France), rassure-t-il.

" Personne ne nous a signalé qu'il y avait une urgence ", dit Anne-Laure Sol, conservateur du patrimoine à la Région Ile-de-France.

" Elle a été vendue en viager, il n'y a rien de plus à dire ", tranche-t-on au cabinet du maire de Meudon.

Ce désintérêt apparent pour la demeure de Céline contraste avec l'engouement à travers la France pour les maisons d'écrivains, controversés ou pas.

Stéphane Bern a obtenu que la maison à Rochefort de Pierre Loti -auteur de textes antiarméniens et antisémites - bénéficie d'une restauration financée par le Loto du Patrimoine.

Saint-Paul-de-Vence vient de racheter la « Villa Alexandrine » dans laquelle vécut l'écrivain polonais Witold Gombrowicz de 1964 à 1969, y aménageant un « Espace Muséal Gombrowicz ».

Cabourg inaugurera en 2020 une « Villa du temps retrouvé » dans une maison sans lien direct avec Marcel Proust...

Pour David Alliot, de la Société d'études céliniennes, " la maison mériterait d'être protégée " (...) Pourquoi pas en faire une résidence d'écrivain ? "

Or, sans protection, la maison pourrait être condamnée, bien que Me Gibault estime que son propriétaire actuel " s'en occupera bien ".

" On ne peut rien faire tout seuls ", explique Sophie Vannieuwenhuyze, déléguée générale de la Fédération nationale des maisons d'écrivain et patrimoines littéraires. " S'il y a un projet, on fera notre possible pour aider (...) ce serait bien qu'on garde une trace ".

*(AFP, publié le vendredi 15 novembre 2019).*

## ON SAIT BIEN CE QU'IL ARRIVA EN 1992...



**MAISON de CELINE - Mesure de classement supprimée !**

" Nous vous l'annonçons en avril dernier : la maison de Céline classée " monument historique " par le Ministère de la Culture. Une fois encore, il faut déchanter. Face à la pression de certain " lobby " puissant, le projet est purement et simplement retiré.

Ça a débuté comme ça. Lang, il n'avait jamais rien dit. Rien. C'est Angelo Rinaldi qui l'a fait agir. Angelo, un critique, un esthète aussi, un artiste...

Arrêtons-là ce mauvais pastiche et rétablissons la chronologie. Rinaldi, redouté critique littéraire à *L'Express*, dont le style précieux - il est aussi romancier - s'apparente davantage à Proust qu'à Céline, n'en a pas moins pour ce dernier une fervente admiration, ayant toujours su discerner les vraies valeurs littéraires. Il s'inquiète du sort qui pourrait advenir à la *Villa Maïtou*, sise dans le Haut-Meudon, après la mort de la veuve de l'écrivain aujourd'hui octogénaire. Il décide de réunir un petit groupe d'écrivains (dont Julien Gracq et Philippe Sollers) et de saisir, après accord de Lucette Destouches, le ministre compétent pour qu'il fasse quelque chose. Il pense que, paradoxalement, seul un gouvernement de gauche aurait dans ce domaine les coudées franches pour intervenir.

Au départ, ce n'est pas mal vu car, aussitôt sollicité, aussitôt fait. Lang ne demeure pas passif et agit. Certes, il est difficile de classer cette maison pour son intérêt architectural. Construite à l'époque de Louis-Philippe, elle est somme toute bien banale et guère unique en son genre. Deux pavillons du même style la jouxent sur ce chemin qui surplombe la route des Gardes, à Meudon. Le ministre de la Culture décide alors de faire porter son inscription à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques. Le motif est simple : conserver ce lieu de mémoire (formule malheureuse, on le verra !) puisque c'est là que Céline, après son retour d'exil, vécut ses dix dernières années de 1951 à 1961. Rien là de très surprenant : cette bâtisse fait bien partie de ce que l'on appelle l'histoire littéraire, d'autant qu'elle est également le lieu où se passent plusieurs scènes de la trilogie *D'un château l'autre, Nord et Rigodon*. Dans la chronologie, les choses se passent de manière un peu plus complexe. Au début de cette année, la direction du Patrimoine (qui relève directement de Lang) transmet le dossier à une commission qui porte le joli nom de Coréphaé (en clair, Commission régionale pour le patrimoine historique, architectural et étymologique). Cette instance, regroupant une trentaine d'élus, de fonctionnaires et d'érudits, décide de convoquer l'auteur de la requête, le sieur Rinaldi, pour l'interroger sur le sujet. Ensuite, des débats difficiles (dixit l'un des commissaires) ont pour résultat, le 30 janvier 1992, d'inscrire la maison de Céline à l'Inventaire des monuments historiques en question.

Et, début février, la Commission vote pour l'inscription, répondant ainsi au vœu du ministre. Le 14 février, le Département de l'information et de la communication de son ministère diffuse un communiqué de presse signalant les différents monuments que cette Commission a souhaité classer.

Coïncidence : parmi ceux-ci figure également la *Tour aux figures* (Issy-les-Moulineaux) de Jean Dubuffet, grand admirateur et défenseur de Céline. Mais la presse concentre une série d'articles détaillés sur le classement de la maison de Meudon. Ainsi peut-on y découvrir ces titres : *La maison de Céline classée " lieu de mémoire "* (Le Parisien, 22 février 1992) ou *Voyage au bout de la maison de Céline. Son pavillon de Meudon classé monument historique* (France-Soir, 24 février). Par ailleurs, un grand article illustré de photographies, *La " case " de Louis-Ferdinand Céline*, paraît sur papier glacé dans le premier numéro du prestigieux *Fouquet's Magazine*. Bref, divers journalistes estiment l'information intéressante et la développent. On interroge François Gibault, conseil de la veuve de Céline, qui déclare qu'elle est fort satisfaite de cette décision car désormais on ne pourra plus toucher à la maison sans autorisation. Lui-même se déclare ravi également, précisant que lorsqu'il y aura de gros travaux à faire, l'Etat devra dans une certaine mesure participer financièrement à ces réfections. Les céliniens, eux aussi, sont heureux car ils se mettent à espérer que cette maison classée pourrait ultérieurement se transformer en un musée Céline. Bref, tout le monde semble bien content de cette initiative.

Plus exacte et surtout plus circonspecte - on ne louera jamais assez la circonspection des Belges ! - *La Libre Belgique* (27 février), elle, avait titré *Va-t-on classer la maison de Céline ?* La prudence était, en effet, de mise car ce mini-tapage médiatique allait alerter d'autres personnes qui, elles, ne seront

pas du tout satisfaites de cette décision. Ainsi, dès le mois suivant, le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) décide-t-il de partir en guerre (c'est l'expression utilisée dans la presse) contre le ministre de la Culture qui avait pourtant été bien diplomate en faisant connaître cette décision de classement. N'avait-il pas tenu à préciser qu'il voulait rendre hommage à l'auteur d'œuvres universellement reconnues mais absolument pas à ses positions politiques dont la France a beaucoup souffert, ajoutant qu'il ne rendait pas hommage aux idées collaborationnistes et antisémites de Céline mais à son génie littéraire. Rien n'y fait.

C'est comme lieu de mémoire que la maison de Céline sera classée, avait assuré le Ministre. Nous n'avons pas la même conception de la transmission de la mémoire, réplique ledit CRIF. On assiste alors à une véritable mobilisation d'un groupe de pression qui démontre magistralement sa rapidité d'exécution, sa cohérence, sa force et... son efficacité. Sa presse emboîte le pas. Ainsi, le 13 avril, Joseph Choukroun, titulaire de la chronique *Massalia Hébraïca* du quotidien marseillais *Le Méridional* fait chorus. Même chose pour le mensuel *Information juive* (mars 92) où Gérard Bloch ne craint pas d'écrire : *M. Lang a-t-il perdu la mémoire ? A quand le transfert des cendres de l'émule de Julius Streicher au Panthéon, accompagné d'une haie de S.S. la torche et le fouet à la main ?* On en est là.

Pourtant, Angelo Rinaldi, peu suspect de complaisance à l'égard de l' " idéologie célinienne ", avait bien spécifié à l'agence Reuter qui l'interrogeait, que l'opération consistait simplement à classer le lieu de travail d'un écrivain et qu'on s'en tient à la littérature. Encore une fois, rien n'y fait. La cause est désormais entendue. D'autant que la fameuse Coréphaé déjà citée ne dispose que de pouvoirs consultatifs et que, pour être effective, la mesure doit être signée par le préfet de région d'Ile-de-France. Or, celui-ci n'est autre que Christian Sautter, socialiste de l'espèce radicale et, dans ce domaine, sensiblement moins accommodant que son camarade-ministre. Aussi sera-t-il aisément sensible aux arguments des représentants de la communauté juive qui ne manquent pas de le saisir de cette affaire.

Gagné ! Il leur écrit, selon *Le Canard enchaîné* (6 mai 1992) ceci : *Marqué par la lecture de Bagatelles pour un massacre, je puis vous assurer que j'exclus d'apposer ma signature au bas d'un tel texte*, allant même jusqu'à évoquer, ô lyrisme, les valeurs éternelles de la République qui ont été bafouées par des hommes tels que Céline. Fermez le ban !

Face à cet intransigent fonctionnaire, que peut faire Jack Lang, aujourd'hui vice-Premier ministre, chargé de la Culture, de l'Education et de la Communication ? Légalement, il peut seul décider d'un " classement " pur et simple de la maison de Céline. Mais, les choses et les hommes étant ce qu'ils sont, le ministre a sagement choisi de battre en retraite. Depuis, ses conseillers ont, paraît-il, multiplié les coups de fil aux associations protestataires afin de les apaiser en leur confirmant que le projet était retiré et qu'il fallait avant tout éviter les malentendus.

Moralité : il se confirme donc bien qu'il est tout à fait impossible de rendre un modeste hommage public à Céline dans son pays même s'il s'agit en l'occurrence d'un auteur universellement reconnu, pour reprendre l'expression officielle. Et s'il vous prend l'envie de fouler le sol d'une rue Céline, sachez que c'est en Suisse qu'il faudra vous rendre. Encore ne s'agit-il que d'une rue ainsi dénommée au *Salon du livre de Genève*. Initiative téméraire tout de même. A quand sa suppression ? "

(Marc Laudelout, BC n°117, juin 1992).

---

## COMPARAISON

**Après ce bien trop long silence qui vient de succéder au décès de Lucie Destouches et qui a laissé les " céliniens " transis d'émotion... et sans nouvelles, il paraît légitime de se rappeler et de comparer.**



### **Pas d'église, pas de discours.**

L'enterrement de Céline est prévu pour le mardi 4 juillet. A 8 heures du matin, le corps est mis en bière. Lucien Rebatet et quelques intimes saluent une dernière fois la dépouille : *" Le cercueil était posé dans sa chambre à coucher, à côté de la porte de la salle de bains grande ouverte. On voyait le lavabo, les serviettes, et en tournant la tête de l'autre côté, les hardes de Louis-Ferdinand, ses cinq ou six canadiennes élimées, accrochées en tas au portemanteau. "* (Lucien Rebatet, Journal).

Sur le cercueil en chêne verni, une simple plaque : " Louis-Ferdinand Destouches (1894-1961) ". Exécuteur testamentaire des dernières volontés de Céline, Roger Nimier est arrivé à Meudon au volant de sa vrombissante Aston Martin avec deux journalistes pour que l'évènement soit relaté dans la presse.

Ils rendront compte du dernier voyage de Louis-Ferdinand Céline dans leurs journaux respectifs. André Halphen dans *Paris-Presse-L'Intransigeant*, et Roger Grenier dans *France-Soir*: Un photographe, Claude Lechevalier, immortalise la cérémonie pour le compte de *France-Soir*. A 8 h 45, au moment où le corps quitte la " ville Maïtou ", une pluie fine se met à tomber. Roger Grenier évoque la scène : *" Suivi de quelques voitures, le corbillard entama la montée, à travers les rues de Meudon, vers le cimetière des Longs-Réages. Il continuait à pleuvoir. Le convoi n'est pas passé par l'église, et il n'y a pas eu de discours. "* André Halphen, plus lyrique : *" La pluie a commencé à tomber, fine, à l'instant où les croque-morts ont sorti du pavillon de la route des Gardes, à Meudon, la bière en chêne verni. Il était 8 h 45 ce matin. Vingt et une minutes plus tard, au moment précis où le dernier des trente intimes a quitté l'ancien cimetière de Bellevue, le soleil est revenu [...]. La cérémonie avait été simple, rapide, sans aucun appareil. Telle qu'il l'avait souhaitée. Quelques couronnes de fleurs rouges : roses, glaïeuls, œillets. Un caveau provisoire dans le coin du vieux cimetière. A trois mètres d'un dolmen. "*

Une vingtaine de personnes sont présentes pour un dernier adieu. Lucette Destouches, Colette Turpin, Serge Perrault, Roger Nimier, Gaston Gallimard, venu avec un prêtre pour bénir le corps, Claude Gallimard, Marcel Aymé et ses éternelles lunettes fumées, Lucien Rebatet, Robert Poulet, l'acteur Jean-Roger Caussimon, le metteur en scène Max Revol, et Renée Cosima, l'épouse de

Gwenn-Aël Bolloré, Arletty, retenue à Belle-Ile s'est excusée, mais sera présente à l'inhumation définitive en octobre. Selon certains témoins, Gen Paul se serait rendu au cimetière, mais aurait été éconduit par le personnel funéraire. L'enterrement est bref : " *A peine au cimetière, le cercueil a été glissé dans la fosse. Quelques fleurs et c'en fut fini à jamais du docteur Destouches, alias Louis-Ferdinand Céline, dont la vie fut si longtemps pleine de bruit et de fureur. Il était à peine neuf heures du matin.* " (Roger Grenier, D'un enterrement, l'autre).

Une photographie publiée dans *France-Soir* représente Lucette Destouches et Colette Turpin côte à côte. Lucien Rebatet commentera ironiquement la cérémonie : " *Nous avons tous jugé qu'il était parfaitement dans l'ordre de ce temps que le plus grand écrivain français d'aujourd'hui fût enterré ainsi, à la sauvette, par une poignée de copains, beaucoup plus pauvrement qu'un concierge.* " (Lucien Rebatet, Journal).

Le lendemain, 5 juillet 1961, un communiqué diffusé par l'agence *France-Presse* officialise la disparition de l'écrivain : " *La mort de Louis-Ferdinand Céline - survenue samedi dernier, à 18 heures - avait été soigneusement cachée par sa femme et ses amis. Les obsèques ont eu lieu hier matin dans la plus stricte intimité. C'est à 8 h 45, sous une pluie fine, que le fourgon mortuaire a quitté la villa de Meudon pour gagner directement le cimetière. Une cinquantaine d'amis entouraient Madame Lucette Almanzor, veuve de l'écrivain.* "

La nouvelle est diffusée à la radio. Ultime visiteur connu à Meudon, Christian Dedet se rappelle le choc en entendant la nouvelle de la mort de l'écrivain à la radio : " *Quelques instants plus tard, je reçois un coup de téléphone. C'est Henny Dory : " Tu vois Christian, je te l'avais bien dit qu'il allait mourir ! "* (Témoignage de Ch. Dedet à l'auteur).

Avec des degrés divers, la presse rendra compte de la disparition de l'écrivain. Mais de tous ces hommages, c'est Roger Nimier qui écrira le plus beau texte sur la mort de Céline. Texte d'autant plus beau qu'il est sobre et bref : " *Le Voyage est fini. Louis-Ferdinand Céline est arrivé devant la nuit. Tant de guerres, tant de misères, tant de haines traînées après soi, tant de génie, tant de douceur secrète, c'est un mort bien lourd, sur des jambes fragiles. Le siècle lui avait fait l'honneur d'une trépanation et d'une médaille militaire. Il le laissera partir comme il l'avait reçu. On ne l'enfermera pas dans un Panthéon ou dans quelque nécropole littéraire. Il est parti tout seul dans la grande banlieue des morts. Il va peut-être retrouver Robinson, bien changé lui aussi, comme on se retrouvait au hasard d'une bataille.*

*Céline est mort comme Proust, acharné à finir son dernier livre, Rigodon. Il est mort de fatigue, après avoir trop donné de lui, partout, par la sympathie des animaux souffrants les uns pour les autres. Mourir, quand on n'a pas d'imagination, ce n'est rien. Quand on en a, c'est trop.* "

(David Alliot, *Madame Céline*, Tallandier, janvier 2018, p.210).

[www.celineenphrases.fr](http://www.celineenphrases.fr)  
[mouls\\_michel@orange.fr](mailto:mouls_michel@orange.fr)

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CELINE EN PHRASES.

[Se désinscrire](#)



© 2019 CELINE EN PHRASES